

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-2187

présenté par

M. Ben Cheikh, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde	0	6 000 000
Diplomatie culturelle et d'influence	0	0
Français à l'étranger et affaires consulaires	6 000 000	0
TOTAUX	6 000 000	6 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

En 2023, le financement des bourses scolaires sera assuré par l'enveloppe constituée des crédits budgétaires inscrits dans le PLF à hauteur de 104 440 000 euros.

Aussi, le rapporteur note le maintien du niveau des bourses scolaires pour l'année à venir, seulement cette stabilisation ne saurait répondre aux besoins croissants de la mission budgétaire car elle ne prend pas en compte :

- l'inflation constatée dans les différentes régions du monde ;
- la forte augmentation des besoins de bourses ;
- l'augmentation importante des frais de scolarité dans de nombreux établissements à l'étranger ;
- l'évolution défavorable du taux de change de l'euro.

Les besoins de bourses scolaires sont donc croissants et le maintien simple des crédits budgétaires, dans ce contexte, signifierait un renoncement à aider nos compatriotes les plus vulnérables, pour l'année à venir.

C'est en ce sens que cet amendement propose d'attribuer 6 millions d'euros en AE et CP à l'action 2 intitulée « Accès des élèves français au réseau AEFÉ » du programme 151 « Français à l'étranger et affaires consulaires » et réduit à due concurrence les AE et CP de l'action 6 intitulée « Soutien » du programme 105 « Action de la France dans l'Europe et dans le monde »

Il convient de rappeler que l'ensemble de ces programmes sont jugés comme sous-dotés par le rapporteur, et qu'il conviendrait plutôt de procéder à une augmentation des crédits des différents programmes de cette mission. C'est pourquoi le rapporteur appelle le Gouvernement à lever le gage.